

COVID-19

Mobilisation des 900 000 membres du mouvement Unapei pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Paris, le 23 mars 2020. **La crise sanitaire que traverse la France aujourd'hui bouleverse la vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles et oblige les professionnels et bénévoles à réinventer leurs méthodes de travail au sein des établissements et services médico-sociaux. Aussi, les 900 000 personnes membres du mouvement Unapei se mobilisent pour restreindre la propagation du Covid-19 et poursuivre l'accompagnement, sans discontinuité, des personnes en situation de handicap. Les professionnels, les personnes en situation de handicap elles-mêmes, les bénévoles et les aidants familiaux s'organisent, sans relâche, pour accompagner dans les meilleures conditions les personnes nécessitant un suivi particulier. Plus que jamais, les associations du mouvement Unapei font preuve de solidarité, d'humanisme et de créativité.**

Personnes en situation de handicap et aidants familiaux, des populations à risque

Les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs familles, rencontrent d'importantes difficultés dans la crise que nous traversons :

- risques de santé aggravés : taux prévalent de maladies chroniques, d'affections respiratoires, de troubles du comportement ;
- familles en situation d'exclusion et de fragilité sociale ;
- personnes en situation de handicap et familles vivent au quotidien des situations d'équilibre fragile face à des repères bouleversés.

Les professionnels et les bénévoles innovent et adaptent leurs méthodes d'accompagnement

Les récentes mesures annoncées par le gouvernement ont obligé les professionnels et les bénévoles qui accompagnent les personnes en situation de handicap à fermer les portes des établissements et services externalisés (accueils de jour, ESAT, etc.) et à renforcer les mesures barrières, dont le confinement, dans les structures internalisées (maisons d'accueil spécialisées, foyers de vie, etc.). Ils ont dû réinventer leur façon de travailler afin qu'aucune personne en situation de handicap, y compris celles sous mesure de protection juridique, subisse de plein fouet, cette situation de crise sanitaire.

Continuité de l'accompagnement social et médical, aide à domicile, diffusion d'informations en FALC (Facile à lire et à comprendre), accueils téléphoniques, conseils juridiques et administratifs... des mesures exceptionnelles ont été instaurées pour que les personnes en situation de handicap et leurs familles puissent bénéficier d'un accompagnement adapté et limiter leur sentiment d'isolement et de solitude.

« Ensemble, professionnels et bénévoles, nous nous efforçons de maintenir un accompagnement continu, à domicile ou au sein des structures internalisées en lien étroit avec les personnes en situation de handicap et les familles, à la hauteur de leurs besoins et de leurs attentes. Je tiens à saluer et à remercier les personnes en situation de handicap, les familles, ainsi que les équipes et les bénévoles qui concilient par leur engagement, leurs activités et le respect des mesures de précaution. Ce sont dans les moments les plus difficiles que la profondeur des liens de solidarité qui nous unissent se révèle » **affirme Luc Gateau, président de l'Unapei.**

Les professionnels et les bénévoles manquent de matériel de protection

Pour une continuité de l'accompagnement, aidons les professionnels et les bénévoles. L'Unapei demande à ce qu'ils puissent disposer rapidement de masques et de gels hydroalcooliques pour poursuivre l'exercice de leur fonction, que ce soit en établissements ou à domicile. Les professionnels et les bénévoles sont eux aussi en première ligne de contamination et subissent la crise sanitaire de plein fouet.

Concrètement, sur le terrain

Au-delà de la poursuite d'un accompagnement adapté à chaque personne au sein des établissements internalisés, de nombreuses initiatives ont été instaurées ces derniers jours :

- **Assurer un lien actif et permanent entre les structures internalisées et les familles :**

Pour exemple, une association du mouvement Unapei de la Seine-et-Marne organise des appels « skype » entre les personnes confinées dans les établissements et leurs familles.

- **Garantir un suivi régulier au domicile des personnes en situation de handicap :**

Les interventions à domicile des professionnels sont diverses et adaptées à chaque situation. Par exemple, une association du mouvement Unapei de l'Orne assure l'approvisionnement des produits de première nécessité, le suivi des gestes barrières, la dispensation de soins ou encore la coordination avec la médecine de ville ou l'hôpital si besoin...

- **Aider les familles à « mieux vivre » le confinement et l'isolement :**

Une association du mouvement Unapei de l'Eure-et-Loir propose aux familles ayant accueilli leur proche en situation de handicap des supports et activités pour les occuper pendant les jours à venir : coloriage, activités manuelles, livres audio, recettes de cuisine, activités physiques, exercices de relaxation...

En Ile-de-France, des associations ont instauré une cellule médicale ouverte 7j/7, 24h/24.

Une association du mouvement Unapei du Maine-et-Loire a ouvert une cellule d'écoute psychologique pour les familles.

- **Rendre accessibles l'information et les documents obligatoires aux personnes en situation de handicap**

Des documents en Facile à lire et à comprendre, accessibles pour les personnes en situation de handicap, réalisés par le mouvement Unapei, sont disponibles :

- Tout savoir sur le coronavirus en cliquant sur ce [lien](#), document réalisé par une association du mouvement Unapei de l'Hérault ;
- Connaître les gestes barrières, en cliquant sur ce [lien](#), document réalisé par une association du mouvement Unapei du Doubs ;

- *Tout savoir sur les conditions du confinement* en cliquant sur ce [lien](#), document réalisé par l'association du mouvement Unapei du Doubs ;
- *Attestation de déplacement dérogatoire* pour les personnes n'ayant pas accès à l'écriture et ou à la lecture en cliquant sur ce [lien](#), document réalisé par une association du mouvement Unapei de la Dordogne.

Afin de poursuivre, sans discontinuité, la communication auprès des familles, le mouvement Unapei met à la disposition des familles et des personnes en situation de handicap :

- **Un accueil téléphonique par association**, pour répondre aux situations individuelles. Retrouvez toutes les coordonnées sur www.unapei.org, onglet « trouver une association près de chez vous »
- **Une adresse mail dédiée pour toute question ou demande d'information : covid19@unapei.org**

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapés, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

06 21 63 36 07